

Référentiel de compétences

Technicien supérieur du ministère chargé de
l'agriculture (TSMa)

Grades : Technicien supérieur (T1)
et Technicien principal (T2)

- Spécialité **Forêts et Territoires Ruraux** -



- Juillet 2024 -

Légende :

Tableaux avec colonnes T1, T2 (0 ou 1 si concerné ou non par l'objectif décrit) et MASA/ONF :

- en noir ce qui est commun aux deux publics T1 et T2
- en bleu les objectifs communs à tous les T2
- en rouge les objectifs spécifiques aux T2 affectés au MASA et autres établissements
- en vert les objectifs spécifiques aux T2 affectés à l'ONF

LISTE DES OBJECTIFS

OTI 1 - ETRE CAPABLE DE SE SITUER ET D'AGIR DANS SON ENVIRONNEMENT socio-professionnel et de s'insérer dans le système de valeurs propres à la fonction publique	5
OI 1.1 Connaître l'environnement institutionnel du ministère et son fonctionnement	5
OI 1.2 Présenter l'organisation et le fonctionnement des institutions politiques et administratives françaises et européennes et le principe d'élaboration de la réglementation et de la hiérarchie des normes	5
OI 1.3 Décrire l'organisation et le fonctionnement des institutions judiciaires	5
OI 1.4 S'insérer dans le système de valeurs propre à la fonction publique	6
OI 1.5 Mettre en œuvre les procédures d'hygiène et de sécurité	6
OTI 2 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES UTILES À LA GESTION DES ESPACES NATURELS	7
OI 2.1 Expliquer le fonctionnement des écosystèmes	7
OI 2.2 Mobiliser les connaissances scientifiques pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers, notion de station et d'habitat forestiers	7
OI 2.3 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques	8
OI 2.4 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion intégrée de la faune sauvage	8
OI 2.5 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion durable des milieux boisés	9
OI 2.6 Identifier les principaux groupes végétaux pouvant appartenir à une biocénose et expliquer les interactions pouvant exister entre eux	9
OI 2.7 Utiliser les principales clés de détermination des principaux groupes végétaux	10
OI 2.8 Reconnaître les principales essences forestières de France	10
OTI 3 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES DANS LE DOMAINE FORESTIER	11
OI 3.1 Réaliser un diagnostic stationnel dans un territoire donné.	11
OI 3.2 Acquérir les notions de base de la sylviculture des feuillus et des résineux	11
OI 3.3 Caractériser les différentes opérations sylvicoles et leurs incidences	11
OI 3.4 Procéder à l'estimation qualitative et quantitative d'un peuplement	11
OI 3.5 Apprécier un projet de plantation	12
OI 3.6 Procéder à l'analyse d'un projet de desserte	12
OI 3.7 Appréhender l'encadrement et le suivi des chantiers d'exploitation forestière	12
OI 3.8 Mobiliser les connaissances techniques utiles pour concilier récolte de bois, opérations d'exploitation forestière et respect de l'environnement	12
OTI 4 - ETRE CAPABLE DE VERIFIER LA VALIDITE D'UN DOCUMENT DE GESTION D'UNE FORÊT OU D'UN ESPACE NATUREL	14
OI 4.1 Apprécier les documents de gestion des forêts françaises, tant privées que publiques	14
OI 4.2 Apprécier si le document de gestion d'un espace naturel répond aux exigences réglementaires	14

OTI 5 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EAU	15
OI 5.1 Mobiliser les connaissances d'hydrologie utiles pour une gestion durable des milieux boisés	15
OI 5.2 Mobiliser les connaissances en matière d'aménagement de rivières	15
OI 5.3 Donner des éléments permettant la protection de la ressource en eau	15
OTI 6 - ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE LES MESURES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A LA FORET, A L'EAU ET AUX ESPACES NATURELS	16
OI 6.1 Connaître l'organisation nationale dans les domaines juridiques et administratifs concernés	16
OI 6.2 Savoir mobiliser les connaissances disponibles	16
OI 6.3 Appliquer la législation et la réglementation relative aux espèces et territoires (protégés ou non par la loi)	16
OI 6.4 Appréhender la politique forestière du ministère, décliner à l'échelle locale la législation et la réglementation forestières	16
OI 6.5 Appliquer la législation et la réglementation relatives à la chasse et à la faune sauvage	17
OI 6.6 Connaître la législation et la réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques	18
OI 6.7 Citer la législation et la réglementation de la pêche	18
OTI 7 - ETRE CAPABLE DE CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ET A L'AMENAGEMENT DURABLES DES TERRITOIRES, PRENDRE EN COMPTE LA PROBLEMATIQUE FORET DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	19
OI 7.1 Expliquer le concept de développement durable	19
OI 7.2 Présenter les politiques ministérielles favorables au développement durable	19
OI 7.3 Contribuer aux projets en faveur du développement des territoires	19
OI 7.4 Contribuer à la mise en œuvre d'une politique paysagère favorable aux territoires	19
OI 7.5 Contribuer au développement des énergies renouvelables par la valorisation de la biomasse	20
OI 7.6 Appréhender l'importance d'une gestion économe et raisonnée du foncier	20
OI 7.7 Mobiliser les connaissances sur l'organisation du territoire, la répartition des compétences et les acteurs pour faire exister les enjeux forestiers sur un territoire	20
OTI 8 - ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET PENALES FONDANT LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	21
OI 8.1 Appliquer les principes du droit de propriété	21
OI 8.2 Mettre en œuvre la procédure administrative	21
OI 8.3 Mettre en œuvre la procédure pénale	21
OI 8.4 Appliquer les principales règles du contentieux administratif	22
OTI 9 - ETRE CAPABLE DE se positionner en tant que représentant de l'État et De COMMUNIQUER DANS LES DIFFERENTES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE	23
OI 9.1 Exploiter des documents écrits	23
OI 9.2 Produire des écrits professionnels	23
OI 9.3 Communiquer oralement dans les situations de la vie professionnelle	23
OI 9.4 Participer à la cohésion d'une équipe et à la vie d'un service	24
OI 9.5 Participer à l'encadrement d'une équipe et à la vie d'un service	24

OTI 10 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES EN ECONOMIE DANS LE DOMAINE DE LA FORET ET DE LA FILIERE BOIS	25
OI 10.1 Décrire l'organisation de la filière forêt-bois, les principaux acteurs et leurs rôles	25
OI 10.2 Décrire les rouages de l'économie générale et forestière	25
OI 10.3 Conduire un calcul d'estimation forestière	25
OI 10.4 Appréhender les structures et partenaires de la filière bois et analyser les principaux enjeux	25
OI 10.5 Mobiliser les données des différentes sources statistiques	26
OTI 11 - ETRE CAPABLE D'UTILISER L'INFORMATIQUE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL	27
OI 11.1 Utiliser le poste de travail informatique dans le respect des directives nationales	27
OI 11.2 Utiliser les fonctions communes des applications bureautiques	27
OI 11.3 Utiliser un traitement de texte	27
OI 11.4 Utiliser un logiciel de création de présentations	27
OI 11.5 Utiliser un tableur dans ses fonctionnalités simples	27
OI 11.6 Utiliser les systèmes d'information géographique (SIG)	27

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 1 - ETRE CAPABLE DE SE SITUER ET D'AGIR DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL ET DE S'INSERER DANS LE SYSTEME DE VALEURS PROPRES A LA FONCTION PUBLIQUE	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 1.1 Connaître l'environnement institutionnel du ministère et son fonctionnement	1	1	
- Situer l'action du ministère chargé de l'agriculture dans le contexte économique et politique national, européen et mondial	1	1	
- Rappeler l'organisation et les principales missions du ministère chargé de l'agriculture et de ses opérateurs au niveau central, régional et déconcentré.	1	1	
- Situer les principales missions des TSMA au sein de ces services.	1	1	
- Expliquer la nature, les enjeux et les politiques publiques portées par le ministère chargé de l'agriculture.	1	1	
- Situer les partenaires du ministère chargé de l'agriculture.	1	1	
- Appréhender les différentes missions et leurs interactions au sein des directions interministérielles.	1	1	
OI 1.2 Présenter l'organisation et le fonctionnement des institutions politiques et administratives françaises et européennes et le principe d'élaboration de la réglementation et de la hiérarchie des normes	1	1	
- Présenter l'organisation constitutionnelle de la France.	0	1	
- Présenter l'organisation administrative de la France.	0	1	
- Définir les structures et rôles de l'administration d'État.	1	1	
- Exposer les grands principes d'élaboration et d'exécution du budget de l'Etat	0	1	
- Présenter l'organisation, les compétences et le fonctionnement des collectivités territoriales.	0	1	
- Définir l'organisation, les compétences et le fonctionnement des institutions européennes.	1	1	
- Expliquer les principes d'élaboration des réglementations françaises et européennes et la hiérarchie des normes et comprendre l'architecture des textes.	1	1	
- Distinguer les notions de police administrative (générale et spécifique) et de police judiciaire, en préciser leurs objectifs et expliquer les grands principes de leur organisation et de leur mise en œuvre.	1	1	
OI 1.3 Décrire l'organisation et le fonctionnement des institutions judiciaires	1	1	
- Rappeler les grands principes du droit pénal français.	1	1	
- Rappeler les différentes règles d'organisation judiciaire, les compétences et le fonctionnement des différentes juridictions.	1	1	
- Décrire la procédure pénale : règles, intervenants et principales étapes.	1	1	
- Caractériser les principales missions de police judiciaire.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
--	-----------	-----------	-----------------------------

OI 1.4 S'insérer dans le système de valeurs propre à la fonction publique	1	1	
- Rappeler les lois du service public.	1	1	
- Rappeler les droits et obligations du fonctionnaire dont sa responsabilité pénale.	1	1	
- Sensibiliser à la diversité, à la lutte contre les discriminations, à l' "égalité" femme / homme.	1	1	
- Expliquer les missions, le rôle, le positionnement du TSMA.	1	1	
- Expliquer les principaux points du statut et du déroulement de carrière du TSMA.	1	1	
- Participer à la démarche d'éco-responsabilité de l'administration.	1	1	
- Adopter une posture et un comportement adaptés à son statut.	1	1	
OI 1.5 Mettre en œuvre les procédures d'hygiène et de sécurité	1	1	
- Rappeler l'organisation, la réglementation et les acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.	1	1	
- Respecter les consignes de santé et de sécurité sur le poste de travail.	1	1	
- Appliquer les principes de prévention dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles en milieu forestier (prise en compte également des situations de post-tempêtes).	1	1	
- Appréhender les risques professionnels, tels que les risques spécifiques au métier de TSMA par filière, les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 2 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES UTILES À LA GESTION DES ESPACES NATURELS	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 2.1 Expliquer le fonctionnement des écosystèmes	1	1	
- Décrire les principaux équilibres et leurs modifications dues aux facteurs biotiques ou abiotiques : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux équilibres écologiques de la planète ; • Décrire les principaux biotopes actuels et les différents types de paysage ; • Situer les rapports de l'homme dans son environnement ; • Appréhender l'influence du changement climatique dans le comportement des essences forestières. 	1	1	
- Indiquer le développement et les équilibres d'une biocénose : <ul style="list-style-type: none"> • Citer les descripteurs de biotopes ; • Identifier les paramètres de développement d'une biocénose ; caractériser les facteurs de biodiversité. 	1	1	
- Analyser un écosystème : <ul style="list-style-type: none"> • Citer les indicateurs de milieu ; • Caractériser le milieu ; • Indiquer les évolutions possibles d'un milieu à partir des déséquilibres constatés. 	1	1	
- Appréhender la notion de corridor écologique : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le contexte juridique et réglementaire de la trame verte et bleue (TVB) ; • Expliquer les bases techniques et scientifiques de la TVB ; • Indiquer les enjeux, les principes et la méthodologie d'élaboration ; • Décrire la mise en œuvre de la TVB dans les territoires et au travers des différentes politiques publiques (urbanisme, préservation des espaces naturels, agriculture et agro-foresterie...). 	0	1	
- Expliquer la notion des services écosystémiques : <ul style="list-style-type: none"> • Éléments de contexte historiques (Sommet de la Terre, évaluation des écosystèmes pour le millénaire, l'IPBES et les déclinaisons françaises...) • Comment et pourquoi prendre en compte les services rendus par les écosystèmes ; • Présentation, description et qualification des services rendus ; • Comment évaluer les services rendus par les écosystèmes. 	0	1	
OI 2.2 Mobiliser les connaissances scientifiques pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers, notion de station et d'habitat forestiers	1	1	
- Expliquer l'importance des facteurs climatiques sur la végétation forestière : <ul style="list-style-type: none"> • Observations météorologiques ; • Évolution climatique et incidence sur les écosystèmes ; • Présentation des grands types de climat et des types de végétation associés ; • Influence de la topographie sur le climat local (altitude, exposition, confinement, notion d'étage de végétation). 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
- Expliquer l'importance de la géologie sur la formation des sols et la végétation forestière : <ul style="list-style-type: none"> Acquisition des bases de la géologie ; Influence de la géologie sur la formation des paysages (reliefs) et du type de sol (en lien avec la pédogenèse) ; Reconnaissance des grands types de roche. 	1	1	
- Expliquer l'importance des sols sur la végétation forestière : <ul style="list-style-type: none"> Acquérir les bases de la pédologie ; Expliquer les processus de formation des sols (pédogenèse) ; Décrire les grands types de sols forestiers en climat tempéré. 	1	1	
- Expliquer les différences et les correspondances entre « station » et « habitat » forestiers : <ul style="list-style-type: none"> Notion de station forestière et critères d'identification des types de station (situation topographique, sol, végétation et flore indicatrice) ; Notion d'habitat forestier, intérêt environnemental, outils d'aide à l'identification ; correspondances entre station et habitats forestiers. 	1	1	
OI 2.3 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques	1	1	
- Décrire l'organisation de l'édifice biologique au sein d'un écosystème aquatique donné : <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales espèces animales et végétales utiles au diagnostic des milieux aquatiques ; Expliquer le rôle des échanges dans le milieu aquatique. 	0	1	
- Exposer les principales méthodes de diagnostic des milieux aquatiques : <ul style="list-style-type: none"> Rappeler les principaux paramètres physico-chimiques de l'eau et leurs méthodes de mesure ; Interpréter les relations populations / habitat au sein d'un milieu aquatique ; Citer les principaux types de pollutions et expliquer leurs impacts sur le milieu aquatique ; Estimer l'importance d'une pollution et en décrire les caractéristiques d'après des analyses de prélèvements d'eau. 	0	1	
- Exposer l'importance des zones humides : <ul style="list-style-type: none"> Rappeler la définition des zones humides, leur typologie et leurs spécificités patrimoniales ; Préciser leurs fonctions hydrologiques, biologiques et climatiques ; Rappeler les enjeux de connaissance, de conservation, de préservation et de restauration des zones humides ; Mentionner leur place et leur importance au sein de la trame verte et bleue. 	0	1	
- Rappeler les données essentielles relatives à la biologie du poisson, à la pêche et à l'aquaculture.	0	1	
OI 2.4 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion intégrée de la faune sauvage	1	1	
- Exposer les objectifs et méthodes de gestion de la faune sauvage : <ul style="list-style-type: none"> Rappeler les principaux mécanismes socio-économiques concernant la gestion de la faune sauvage ; Identifier les principales espèces de la faune sauvage en France ; 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
<ul style="list-style-type: none"> Présenter les méthodes de suivi des systèmes populations – milieux : inventaires, indicateurs biologiques ; Décrire les types d'exploitation et de régulation de la faune sauvage. 			
<p>- Appliquer les méthodes de gestion de la faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les connaissances scientifiques des espèces dans l'établissement des mesures suivantes : plan de chasse pour les ongulés, plan de gestion cynégétique approuvé pour la petite faune de plaine, plan de régulation pour les carnivores et nuisibles, détermination des périodes de chasse pour l'avifaune migratrice, plan de restauration pour les espèces protégées ; Mobiliser les connaissances scientifiques utiles à la gestion de certains territoires pour le maintien de la capacité d'accueil de la faune sauvage dans le cadre d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique : milieux forestiers et milieux associés pour les cervidés, espaces agricoles et milieux associés pour le sanglier et la petite faune de plaine, zones humides pour l'avifaune migratrice. 	1	1	
OI 2.5 Mobiliser les connaissances scientifiques utiles pour une gestion durable des milieux boisés	1	1	
<p>- Expliquer le fonctionnement de l'arbre dans les écosystèmes forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Caractériser l'influence des facteurs stationnels sur le développement de l'arbre et les potentialités des peuplements forestiers ; Rappeler les connaissances en autécologie des essences forestières : exigences, mode de croissance et qualité des bois ; Prendre en compte le changement climatique dans l'adaptation des modes de gestion sylvicole. 	1	1	
- Identifier les principaux groupes de champignons et leur rôle fonctionnel dans la forêt (saprotrophie, symbiotisme, parasitisme), intégrer ce rôle dans la gestion forestière.	0	1	MASA
<p>- Rappeler les notions génétiques indispensables pour la création et le suivi des peuplements forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Décrire les grands modes de reproduction ; Expliquer la variabilité génétique des espèces et ses conséquences sylvicoles ; Caractériser les méthodes de conservation et d'amélioration des matériels forestiers de reproduction. 	1	1	
<p>- Appréhender les principaux problèmes phytosanitaires auxquels peut être confronté un arbre ou un peuplement forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Caractériser les facteurs abiotiques ou biotiques (principaux ravageurs et champignons pathogènes) intervenant sur l'état sanitaire des forêts ; Expliquer les méthodes de suivi de l'état sanitaire des forêts ; Expliquer les méthodes de lutte phytosanitaire en forêt. 	1	1	
OI 2.6 Identifier les principaux groupes végétaux pouvant appartenir à une biocénose et expliquer les interactions pouvant exister entre eux	1	1	
- Exposer les notions générales de botanique systématique.	1	1	
- Rappeler les grandes divisions et l'organisation du règne végétal selon les critères utilisés : procaryotes/ eucaryotes, vasculaires/non vasculaires, cryptogames/phanérogames, thallophytes/ cormophytes.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
- Présenter les principaux groupes (caractères généraux, reproduction, richesse spécifiques, répartition...): les mycophytes ; les lichens ; les bryophytes ; les ptéridophytes ; les gymnospermes ; les angiospermes (monocotylédones et dicotylédones).	1	1	
OI 2.7 Utiliser les principales clés de détermination des principaux groupes végétaux	1	1	
- Rappeler les classifications phylogénétiques.	1	1	
- Expliquer la nomenclature binaire scientifique.	1	1	
- Expliquer les grands ensembles du monde végétal, en envisageant à la fois la diversité de ses organismes et de leur biologie, tant au plan morphologique qu'au plan de leur fonctionnement.	1	1	
- Appliquer les connaissances botaniques : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le lexique de botanique ; • Utiliser les clés de détermination ; • Utiliser les flores (travaux pratiques à partir d'échantillons et de reconnaissance sur le terrain) en vue d'identifier les essences forestières 	1	1	
- Savoir identifier la flore herbacée forestière en particulier les plantes indicatrices du milieu (exemple lorrain).	0	1	MASA
OI 2.8 Reconnaître les principales essences forestières de France	1	1	
- Reconnaître les principaux feuillus appartenant à la forêt française (espèces arborescentes et arbustives).	1	1	
- Reconnaître les principaux résineux appartenant à la forêt française.	1	1	
- Les identifier en donnant leurs noms de famille, genre et d'espèce en français et en latin.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 3 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES DANS LE DOMAINE FORESTIER	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 3.1 Réaliser un diagnostic stationnel dans un territoire donné.	1	1	
- Situer la zone d'étude dans le cadre de sa région naturelle.	1	1	
- Recueillir des informations pédologiques et floristiques sur le terrain.	1	1	
- Exploiter les informations recueillies en vue d'un diagnostic stationnel.	1	1	
- Interpréter une carte topographique et appréhender les bases de la cartographie (éléments constitutifs, lecture, planimétrie, hydrographie, toponymie, mesures sur une carte...).	1	1	
- Mobiliser les connaissances de topographie nécessaires aux applications professionnelles : utiliser une carte ; utiliser des photos aériennes.	1	1	
OI 3.2 Acquérir les notions de base de la sylviculture des feuillus et des résineux	1	1	
- Acquérir le vocabulaire forestier de base.	1	1	
- Appréhender le contexte hêtre et son cortège d'essences associées, liens avec la sylviculture.	1	1	
- Appréhender le contexte résineux, connaître les principales essences et les sylvicultures associées.	1	1	
- Appréhender le contexte chêne, différents types de peuplements, liens avec la sylviculture.	1	1	
OI 3.3 Caractériser les différentes opérations sylvicoles et leurs incidences	1	1	
- Caractériser les peuplements forestiers : porter un diagnostic sur un peuplement forestier et en prévoir l'évolution ; utiliser une typologie de peuplement.	1	1	
- Caractériser les différents régimes et modes de traitement sylvicoles.	1	1	
- Juger de l'opportunité d'une opération sylvicole.	1	1	
- Caractériser l'opération sylvicole à réaliser (nature, intensité, choix des matériels adaptés, périodicité...).	1	1	
- Estimer le coût de l'opération.	1	1	
OI 3.4 Procéder à l'estimation qualitative et quantitative d'un peuplement	1	1	
- Cuber un arbre abattu.	1	1	
- Mesurer et estimer un arbre sur pied (circonférence, diamètre, hauteur totale, hauteur découpe et diamètre aérien).	1	1	
- Estimer son volume (notion de tarif de cubage).	1	1	
- Estimer un peuplement : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une méthode d'estimation rapide ; • Effectuer un cubage à partir d'un inventaire général ; 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
• Mettre en œuvre une méthode d'inventaire statistique.			
- Rappeler les connaissances de base relatives au matériau bois : <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser le comportement et les principales propriétés du matériau bois ; • Reconnaître les principaux éléments constitutifs du bois (aubier, duramen, moelle, bois initial, rayons ligneux, canaux résinifères...) ; • Reconnaître macroscopiquement les principales essences commerciales tempérées ; • Apprécier les défauts et les qualités du bois ; • Identifier les principales utilisations du bois. 	1	1	
- Estimer la valeur économique d'un peuplement.	1	1	
OI 3.5 Apprécier un projet de plantation	0	1	
- Juger de l'opportunité d'un projet de plantation : <ul style="list-style-type: none"> • Choix des essences et des origines en fonction de la station et des objectifs ; • Choix des techniques de préparation du sol et de plantation, puis d'entretien des plantations ; • Choix, si nécessaire, des protections contre le gibier et des équipements annexes. 	0	1	
- Evaluer le coût économique du projet.	0	1	
- Expliquer le fonctionnement (objectif, contrôle, certification des plans...) et la gestion d'une pépinière forestière.	0	1	
- Apprécier un projet de plantation dans le cadre de l'agro-foresterie.	0	1	
OI 3.6 Procéder à l'analyse d'un projet de desserte	0	1	MASA
- Juger de l'opportunité d'un projet de desserte (et de ses annexes), sous un angle technique (schéma de desserte, choix du tracé, équilibre déblai/remblai, ouvrage d'art et annexes) et administratif (respect des différentes réglementations concernées).	0	1	MASA
OI 3.7 Appréhender l'encadrement et le suivi des chantiers d'exploitation forestière	1	1	
- Connaître les différents systèmes d'exploitation forestière, les acteurs concernés (agents ONF, FNCOFOR ou privé en charge de l'encadrement des chantiers, entreprises spécialisées...), les matériels et équipement...	1	1	
- Connaître les principaux textes et règles régissant les activités d'exploitation forestière, la sécurité des personnes et le respect des biens.	1	1	
- S'assurer de la prise en compte de la préservation de l'environnement en amont du projet de chantier d'exploitation forestière et durant toutes les phases des travaux.	1	1	
OI 3.8 Mobiliser les connaissances techniques utiles pour concilier récolte de bois, opérations d'exploitation forestière et respect de l'environnement	0	1	ONF
- Déterminer les techniques d'exploitation adaptées à une parcelle, respectueuses de la gestion durable : les enjeux de respect des sols (tant au niveau physique que chimique) et de la prise en compte de l'eau.	0	1	ONF

	T1	T2	MASA / ONF
- Intégrer la composante Santé et Sécurité au Travail dans les opérations de récolte des bois et identifier la responsabilité du technicien forestier en tant que donneur d'ordres	0	1	ONF
- Connaître les grands enjeux du bois et les défis à relever pour l'ONF identifiés notamment dans le plan stratégique Bois en vigueur	0	1	ONF
- Appréhender la vente de Bois Sur Pied (BSP) et la gestion des ventes de Bois Façonnés (BF) à la mesure en contrats d'approvisionnements sous le prisme commercial, juridique et informatique.	0	1	ONF

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 4 - ETRE CAPABLE DE VERIFIER LA VALIDITE D'UN DOCUMENT DE GESTION D'UNE FORÊT OU D'UN ESPACE NATUREL	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 4.1 Apprécier les documents de gestion des forêts françaises, tant privées que publiques	1	1	
- Apprécier les choix opérés au regard du contexte économique, environnemental et social.	1	1	
- Apprécier, s'il y a lieu, les choix opérés et les mesures préconisées au regard des objectifs de protection ou de restauration du patrimoine naturel (biodiversité, espèces, habitats, paysages...).	1	1	
- Apprécier, s'il y a lieu, les choix opérés et les mesures préconisées au regard des objectifs de prévention des risques naturels (érosion, inondations, incendies....).	1	1	
- Apprécier, s'il y a lieu, les choix opérés et les mesures préconisées au regard des objectifs de préservation des ressources naturelles (eau...) et des sols.	1	1	
- Apprécier, s'il y a lieu, les choix opérés et les mesures préconisées au regard des objectifs de production forestière : <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier les choix opérés au regard des potentialités stationnelles ; • Vérifier le descriptif et le classement des peuplements ; • Apprécier les règles de culture et les prélèvements dans le cadre d'une gestion durable. 	1	1	
- Apprécier, s'il y a lieu, les choix opérés et les mesures préconisées au regard des objectifs liés au rôle social de la forêt (accueil, sport-loisirs, chasse...).	1	1	
OI 4.2 Apprécier si le document de gestion d'un espace naturel répond aux exigences réglementaires	0	1	
- Vérifier la conformité d'un document de gestion au regard des dispositions réglementaires ou contractuelles existant sur le territoire concerné (site Natura 2000, réserves naturelles, zones humides...).	0	1	
- Vérifier la forme et le contenu d'un document de gestion dans le cadre réglementaire organisant sa mise en place (contrats et charte Natura 2000, plan de gestion d'une réserve naturelle, d'une zone humide...).	0	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 5 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EAU	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 5.1 Mobiliser les connaissances d'hydrologie utiles pour une gestion durable des milieux boisés	0	1	MASA
- Dimensionner les petits ouvrages dans le cadre de la mise en place de desserte forestière, essentiellement les buses, revers d'eau et petits bassins de rétention d'eau.	0	1	MASA
OI 5.2 Mobiliser les connaissances en matière d'aménagement de rivières	0	1	MASA
- Rappeler les principes de base en hydraulique à surface libre : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les grandeurs physiques usuelles en hydraulique ; • Caractériser les différents régimes d'écoulement ; • Localiser l'apparition d'un ressaut et le passage en régime critique. 	0	1	MASA
- Présenter les principaux paramètres morphodynamiques d'un cours d'eau, leurs méthodes de mesures et la limite de validité de ces méthodes.	0	1	MASA
- Prendre en compte l'état initial d'un cours d'eau : topographie, morphodynamique du lit, hydrobiologie, vie piscicole, qualité des berges...	0	1	MASA
- Définir les objectifs d'un aménagement de cours d'eau.	0	1	MASA
- Donner les prescriptions relatives à l'entretien des cours d'eau.	0	1	MASA
- Appréhender la problématique des plantes aquatiques envahissantes, impact sur le milieu aquatique et moyens à disposition pour les réguler.	0	1	MASA
- Prendre en compte le rôle des ripisylves dans la préservation des cours d'eau, intérêts du boisement des berges dans l'aménagement de rivières.	0	1	MASA
OI 5.3 Donner des éléments permettant la protection de la ressource en eau	1	1	
- Décrire les conditions d'existence de l'eau dans les roches.	1	1	
- Citer les différents types et expliquer les principes essentiels des périmètres de protection des captages d'eau potable au regard des codes de l'environnement et de la santé publique.	1	1	
- Mobiliser les connaissances techniques dans le domaine de l'eau dans le cadre de l'instruction de demandes d'autorisation de travaux forestiers pouvant impacter la protection des captages d'eau potable.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 6 - ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE LES MESURES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A LA FORET, A L'EAU ET AUX ESPACES NATURELS	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 6.1 Connaître l'organisation nationale dans les domaines juridiques et administratifs concernés	1	1	
- Rappeler l'organisation et les missions des principaux acteurs du secteur de l'environnement concerné.	1	1	
- Savoir se positionner au sein des acteurs publics et privés agissant dans le domaine de l'environnement.	1	1	
- Présenter les grandes politiques nationales en matière de connaissance et de protection des milieux naturels.	1	1	
- Présenter les grands principes et les modalités d'application de la politique européenne Natura 2000 en faveur des espèces et des habitats jugés d'intérêt communautaire.	0	1	
OI 6.2 Savoir mobiliser les connaissances disponibles	1	1	
- Connaître l'organisation nationale et régionale en matière de production et de gestion de données (naturalistes et autres).	1	1	
- Savoir mobiliser des connaissances (données existantes), les évaluer et les intégrer dans les études, projets et politiques publiques.	1	1	
OI 6.3 Appliquer la législation et la réglementation relative aux espèces et territoires (protégés ou non par la loi)	1	1	
- Identifier les différents moyens juridiques de protection des espèces animales et végétales sauvages.	1	1	
- Identifier les principaux outils de connaissance et d'inventaire du milieu naturel.	1	1	
- Identifier les différents moyens juridiques et/ou contractuels de protection des espaces naturels et des paysages.	1	1	
- Identifier les conséquences juridiques et administratives résultant des décisions de protection.	1	1	
- Présenter et appliquer la doctrine nationale ERC (« Eviter, réduire et compenser ») et ses différentes déclinaisons (régionales et par thématiques).	1	1	
OI 6.4 Appréhender la politique forestière du ministère, décliner à l'échelle locale la législation et la réglementation forestières	1	1	
- Appréhender la politique forêt-bois du ministère, décrire son pilotage au niveau local : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation et les orientations du ministère ; • Connaître les documents de cadrage de la politique forestière (programme national de la forêt et du bois) et les objectifs prioritaires (gestion durable de la ressource disponible, répondre aux attentes citoyennes, conjuguer atténuation 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
<p>et adaptation de la forêt au changement climatique, adapter les sylvicultures pour mieux répondre aux marchés...);</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la mise en œuvre du pilotage de la politique forestière et sa déclinaison au niveau régional et local (PRFB...); • Appréhender l'articulation avec les programmes portés par d'autres ministères et par les régions (contrats de filière). 			
<p>- Rappeler les principaux dispositifs législatifs et réglementaires s'appliquant aux forêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les principes de base du droit forestier (historique, contexte juridique du code forestier, présentation générale du code forestier...); • Rappeler l'organisation administrative forestière (administrations d'Etat, établissements publics nationaux); • Citer les grands principes du droit forestier contemporain (les dispositions communes à toutes les forêts, le régime forestier, le régime juridique de la forêt privée...). 	1	1	
- Connaître dans les grandes lignes les processus d'instruction, de suivi et de contrôle des dossiers relevant des missions forestières régaliennes.	1	1	
- Appliquer les dispositions relatives et spécifiques aux forêts (tant publiques que privées) : garanties de gestion durable, conservation et protection, surveillance, gestion du foncier, accueil du public...	1	1	
- Appliquer les dispositions relatives aux différents régimes réglementant les coupes prévues par le code forestier et les autres réglementations.	1	1	
- Appliquer les dispositions relatives aux défrichements.	1	1	
- Définir la forêt de protection et décrire la procédure de classement.	1	1	
- Mettre en œuvre la réglementation relative aux matériels forestiers de reproduction.	1	1	
- Connaître les mesures spécifiques de protection des forêts contre l'incendie.	0	1	
- Connaître les mesures forestières du plan de relance gouvernemental, et la trame d'instruction de ces dossiers avec les outils informatiques adaptés.	1	1	
<p>- Caractériser les principales infractions à la législation et à la réglementation forestière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les principales infractions relatives à la législation et la réglementation forestière; • Reconnaître si un fait constitue une infraction; • Constater et qualifier une infraction (verbalisée par un autre agent); • Préciser les suites possibles données aux constatations d'infractions (compléments techniques, enquête, suites pénales...). 	1	1	
OI 6.5 Appliquer la législation et la réglementation relatives à la chasse et à la faune sauvage	1	1	
- Rappeler les principaux dispositifs législatifs et réglementaires s'appliquant en matière de chasse et de faune sauvage.	1	1	
- Proposer et préparer les mesures collectives nécessaires à l'organisation de la chasse : arrêtés de plan de chasse, arrêtés réglementaires permanents, arrêtés d'ouverture et de fermeture.	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
- Proposer et préparer les mesures individuelles relatives à l'exercice de la chasse et à la gestion de la faune sauvage : reprise ou transport de gibier, battues, destruction de nuisibles.	1	1	
- Participer à la tutelle de l'administration sur les ACCA et la Fédération des Chasseurs du département.	1	1	
OI 6.6 Connaître la législation et la réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques	0	1	MASA
- Savoir comment est instruit un dossier relevant de la législation et de la réglementation de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer si un projet est soumis à la législation et à la réglementation de l'eau ; • Déterminer si un projet, soumis à la législation et à la réglementation de l'eau, est concerné par d'autres législations ; • Déterminer la procédure réglementaire à appliquer à un projet ; • Décrire les attributions des services de l'Etat dans le domaine de l'eau. 	0	1	
- Prendre en compte les principaux documents d'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes essentiels d'un schéma directeur d'aménagement des eaux (SDAGE), d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et d'un schéma départemental de vocation piscicole ; • Caractériser un plan de prévention des risques. 	0	1	MASA
- Décrire le dispositif réglementaire en matière de protection des ressources en eau.	0	1	MASA
- Décrire le dispositif réglementaire en matière de protection des milieux aquatiques.	0	1	MASA
- Caractériser les principales infractions à la législation et à la réglementation de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les principales infractions relatives à la législation et à la réglementation de l'eau ; • Reconnaître si un fait constitue une infraction. 	0	1	MASA
- Expliquer les enjeux écologiques, mais aussi socio-économiques des réglementations à caractère environnemental applicables aux exploitations agricoles dans le domaine de l'eau : citer les mesures contractuelles prises pour protéger les ressources en eau des pollutions diffuses.	0	1	MASA
OI 6.7 Citer la législation et la réglementation de la pêche	0	1	
- Décrire l'organisation de la pêche en eau douce en France.	0	1	
- Décrire les conditions d'exercice du droit de la pêche.	0	1	
- Citer les principaux textes juridiques, réglementaires et législatifs du droit de la pêche.	0	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 7 - ETRE CAPABLE DE CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ET A L'AMENAGEMENT DURABLES DES TERRITOIRES, PRENDRE EN COMPTE LA PROBLEMATIQUE FORET DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 7.1 Expliquer le concept de développement durable	0	1	
- Rappeler l'origine du concept de développement durable.	0	1	
- Expliquer les principes de base du développement durable.	0	1	
- Comprendre la transversalité du sujet.	0	1	
- Illustrer la notion de développement durable par des exemples.	0	1	
OI 7.2 Présenter les politiques ministérielles favorables au développement durable	0	1	
- Relier les thèmes du développement durable avec les différentes missions de l'Etat.	0	1	
- Identifier les points clefs du développement durable en lien avec les métiers des ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture (et situer les orientations des deux ministères).	0	1	
- Connaître les orientations stratégiques du ministère chargé de l'agriculture et identifier les applications concrètes sur le territoire.	0	1	
OI 7.3 Contribuer aux projets en faveur du développement des territoires	1	1	
- Identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion des territoires.	0	1	
- Expliquer le rôle et les missions des services d'urbanisme en DDT(M), ainsi que les évolutions réglementaires en matière d'urbanisme.	1	1	
- Connaître le principe, les outils et les méthodes permettant de réaliser des diagnostics territoriaux.	0	1	
- Appliquer une méthodologie pour aboutir à un diagnostic de territoires.	0	1	
- Connaître les principaux outils de planification et de zonage des territoires (SCOT+T, PLU, CC...), ainsi que leurs portées juridiques et administratives.	1	1	
- Appréhender l'intérêt et la nécessité d'aborder l'aménagement des territoires avec une vision élargie, transversale, concertée et inscrite dans le temps.	0	1	MASA
- Être capable de comprendre la logique des différents acteurs impliqués dans le fonctionnement des territoires ruraux pour pouvoir se positionner et contribuer au dialogue concerté en tant que représentant du Ministère chargé de l'agriculture.	0	1	MASA
OI 7.4 Contribuer à la mise en œuvre d'une politique paysagère favorable aux territoires	0	1	
- Comprendre et définir le(s) paysage(s) et décliner les enjeux d'une politique paysagère.	0	1	
- Mettre en œuvre les techniques et les outils pour lire le paysage.	0	1	
- Conduire un projet en prenant en compte les principaux points à analyser.	0	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OI 7.5 Contribuer au développement des énergies renouvelables par la valorisation de la biomasse	0	1	
- Connaître les principaux enjeux liés aux énergies renouvelables et notamment à l'utilisation de la biomasse.	0	1	
- Connaître les principales filières et les différentes technologies de production de chaleur par la biomasse.	0	1	
- Evaluer le potentiel de mobilisation de la ressource en biomasse forestière.	0	1	
- Evaluer la pertinence d'un projet de production de chaleur dans le cadre de l'utilisation de biomasse forestière.	0	1	
OI 7.6 Appréhender l'importance d'une gestion économe et raisonnée du foncier	0	1	
- Connaître le contexte et les enjeux de la consommation foncière.	0	1	
- Disposer d'une vision globale sur la question foncière en France (notamment les interactions avec les politiques agricoles françaises et européennes).	0	1	
- Appréhender l'importance d'une gestion économe et raisonnée du foncier.	0	1	
- Connaître les principaux outils en faveur d'une gestion foncière raisonnée et économe.	0	1	
OI 7.7 Mobiliser les connaissances sur l'organisation du territoire, la répartition des compétences et les acteurs pour faire exister les enjeux forestiers sur un territoire	0	1	ONF
- Maîtriser l'organisation du territoire, la répartition des compétences et ses acteurs	0	1	ONF
- Savoir Dialoguer – Ecouter le public et les élus	0	1	ONF
- Amorcer un plan d'actions pour faire exister les enjeux forestiers sur un territoire	0	1	ONF

	T1	T2	MASA / ONF
<p align="center">OTI 8 - ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET PENALES FONDANT LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES</p> <p><i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i></p>	1	1	
OI 8.1 Appliquer les principes du droit de propriété	0	1	
- Rappeler les règles fondamentales concernant le régime de la propriété et des biens, ainsi que les droits qui s'y rattachent.	0	1	
- Appliquer et respecter les règles d'accès à la propriété privée dans le cadre de ses fonctions (missions de contrôle par exemple).	0	1	
OI 8.2 Mettre en œuvre la procédure administrative	1	1	
- Expliquer les principes généraux du droit administratif : <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer la notion d'acte administratif et les procédures de recours ; • Rappeler la compétence et le fonctionnement des juridictions administratives ; • Définir les caractéristiques et les finalités de la police administrative ; • Préciser la responsabilité de l'administration et des agents publics. 	0	1	
- Rédiger un courrier de décision administrative : <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une décision administrative adaptée à la situation rencontrée ; • Respecter la procédure administrative : détermination de la compétence juridique, motivation en fait et en droit des décisions, procédure contradictoire, indication des délais et voies de recours. 	1	1	
OI 8.3 Mettre en œuvre la procédure pénale	1	1	
- Expliquer les principes généraux du droit pénal : <ul style="list-style-type: none"> • Définir les caractéristiques et les finalités de la police judiciaire ; • Définir les différentes infractions et sanctions pénales ; • Rappeler la compétence et le fonctionnement des juridictions pénales ; • Expliquer le déroulement des procédures pénales engagées par les services du ministère chargé de l'agriculture ; • Préciser la responsabilité pénale des agents publics ; • Savoir quand et comment mobiliser une protection fonctionnelle 	1	1	
- Rédiger un procès-verbal de constatation : <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un constat en cohérence avec les faits observés ; • Faire figurer l'ensemble des mentions nécessaires à la validité de la procédure ; • Citer les textes habilitant l'agent à relever les infractions ; • Formuler un constat de manière précise et objective ; • Citer les textes prévoyant et réprimant les infractions. 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
--	-----------	-----------	-----------------------------

OI 8.4 Appliquer les principales règles du contentieux administratif	0	1	
- Rappeler les différentes règles d'organisation, les compétences et le fonctionnement des juridictions administratives.	1	1	
- Rappeler les règles de procédures de recours contentieux.	0	1	
- Instruire une procédure en cas de recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux.	0	1	
- Situer les conditions de légalité interne et de légalité externe d'un acte.	0	1	
- Rédiger un mémoire en défense.	0	1	

OTI 9 - ETRE CAPABLE DE SE POSITIONNER EN TANT QUE REPRESENTANT DE L'ÉTAT ET DE COMMUNIQUER DANS LES DIFFERENTES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE	1	1	
A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :			
OI 9.1 Exploiter des documents écrits	1	1	
- Constituer une documentation pertinente sur un thème technique, scientifique, économique ou réglementaire.	1	1	
- Sélectionner, hiérarchiser et reformuler des informations contenues dans un texte en vue d'une synthèse.	1	1	
- Identifier les différents écrits administratifs.	1	1	
OI 9.2 Produire des écrits professionnels	1	1	
- Rédiger dans un français correct (syntaxe, grammaire et orthographe).	1	1	
- Appliquer les principes du style administratif (tournure des phrases, choix des termes, etc.)	1	1	
- Adapter ses écrits en fonction du destinataire et du niveau de responsabilité, en respectant les circuits hiérarchiques et les délégations de signature.	1	1	
- Analyser une demande et y apporter une réponse claire et concise, structurée, adaptée et replacée dans son contexte.	1	1	
- Prendre des notes.	1	1	
- Rédiger les principaux types de documents administratifs usuels (dont note, rapport, compte rendu, relevé de décision, etc.).	1	1	
- Rédiger un courrier administratif : <ul style="list-style-type: none"> • en forme personnelle ; • en forme administrative. 	1	1	
- Rédiger un courriel : <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles relatives à la forme et au style des courriels ; • Respecter les bonnes pratiques et les règles d'utilisation de la messagerie électronique. 	1	1	
OI 9.3 Communiquer oralement dans les situations de la vie professionnelle	1	1	
- Dialoguer avec un interlocuteur dans diverses situations allant de l'information à la négociation : <ul style="list-style-type: none"> • Manifester sa compréhension à son interlocuteur ; • Informer, expliquer, argumenter ; • Prévenir et gérer une situation de conflit ; • Être ouvert à la consultation ; • Savoir se positionner au cœur d'un processus transversal ; • Conduire une concertation et/ou une négociation ; • Être pilote d'un système participatif. 	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
- S'exprimer oralement devant un auditoire : <ul style="list-style-type: none"> • Gérer son stress face à la prise de parole en public ; • Exposer de manière claire et structurée ; • Préparer et utiliser des supports pédagogiques ; • Maîtriser le jeu des questions/réponses ; • Gérer son temps de parole. 	1	1	
- Dialoguer en situation de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • Choisir la posture adaptée à la situation ; • Créer une relation de confiance et de respect mutuel par l'écoute ; • Formuler un constat objectif sans exprimer ses sentiments, ni opinions ; • Faire preuve de pédagogie ; • Convaincre et répondre aux objections sans perdre de vue la finalité du contrôle ; • Désamorcer une situation de tension ; • Identifier une situation qui devient risquée et en sortir. 	1	1	
OI 9.4 Participer à la cohésion d'une équipe et à la vie d'un service	1	1	
OI 9.5 Participer à l'encadrement d'une équipe et à la vie d'un service	0	1	
- Connaître et appliquer les fondements de l'encadrement : <ul style="list-style-type: none"> • style de management (dont le mode «Projet»), • rôles et qualité du manager, adaptation du management à ses collaborateurs... 	0	1	
- Savoir communiquer, écouter et développer un esprit d'équipe (vision commune/ objectifs partagés/ moyens communs).	0	1	
- Connaître le fonctionnement des équipes (comprendre et motiver ses collaborateurs, repérer et gérer les causes de démotivation...).	0	1	
- Savoir déléguer à ses collaborateurs (raisons, objectifs, enjeux et intérêts de la délégation, modalités de suivi et de contrôle...).	0	1	
- S'intégrer au sein d'une équipe et y contribuer positivement.	0	1	
- S'insérer dans un dispositif transversal et participer à une «production collective».	0	1	
- Préparer et animer une réunion de travail.	0	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 10 - ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES CONNAISSANCES EN ECONOMIE DANS LE DOMAINE DE LA FORET ET DE LA FILIERE BOIS	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 10.1 Décrire l'organisation de la filière forêt-bois, les principaux acteurs et leurs rôles	1	1	
- Les partenaires publics (ministères en charge de l'agriculture et de la forêt, de l'écologie, services déconcentrés, collectivités, IGN...).	1	1	
- Les organismes de défense et/ou de gestion de la forêt publique (FNCoFor, ONF) et privée (FPF, UCFF, CNPF et CRPF...).	1	1	
- Les syndicats et les fédérations des différentes professions et domaines de la filière (pépiniéristes, experts forestiers, exploitants forestiers, entreprises de travaux forestiers, scieurs, menuisiers, construction bois, panneaux de particules, pâtes de cellulose, bois énergie).	1	1	
- Les inter-professions régionales forêt-bois.	1	1	
- Les organismes de promotion de la filière bois.	1	1	
- Les centres techniques et la recherche.	1	1	
OI 10.2 Décrire les rouages de l'économie générale et forestière	1	1	
- Expliquer le circuit économique d'ensemble et en mesurer les principaux flux (biens et services, revenus et finances).	1	1	
- Caractériser les biens et services marchands et non marchands dans le domaine de la forêt et de l'environnement.	1	1	
- Rappeler les principales dispositions fiscales concernant la forêt.	1	1	
OI 10.3 Conduire un calcul d'estimation forestière	1	1	
- Rappeler les différentes méthodes d'estimation de la valeur d'une forêt.	1	1	
- Rappeler les différentes composantes de la valeur d'une forêt.	1	1	
- Estimer la valeur d'une forêt au moyen d'une approche simplifiée.	1	1	
- Evaluer l'incidence économique de certains choix de gestion sylvicole.	1	1	
OI 10.4 Appréhender les structures et partenaires de la filière bois et analyser les principaux enjeux	1	1	
- Situer les problèmes de la filière-bois dans les grands enjeux économiques actuels.	1	1	
- Présenter les principaux acteurs de la mobilisation, de la récolte des bois et de la première transformation.	1	1	
- Présenter sommairement le secteur de la deuxième transformation.	1	1	
- Expliquer les principaux flux de la filière-bois, en matière et en valeur, et leurs évolutions.	1	1	
- Présenter la contribution de la filière-bois dans l'économie nationale (emploi, valeur ajoutée, commerce extérieur).	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
- Présenter les principales démarches de certification en matière forestière (PEFC, FSC).	1	1	
OI 10.5 Mobiliser les données des différentes sources statistiques	1	1	
- Commenter les résultats de l'enquête annuelle de branche (exploitation forestière et scierie).	1	1	
- Mobiliser, suivant les besoins, les sources statistiques disponibles (connaître les principales sources et/ou bases de données forestières utilisées à travers la filière par les différents organismes forestiers).	1	1	

	T1	T2	MASA / ONF
OTI 11 - ETRE CAPABLE D'UTILISER L'INFORMATIQUE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL	1	1	
<i>A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :</i>			
OI 11.1 Utiliser le poste de travail informatique dans le respect des directives nationales	1	1	
- Utiliser la messagerie électronique	1	1	
- Appliquer les règles de sécurité informatique.	1	1	
- Utiliser la terminologie technique de base.	1	1	
- Organiser l'environnement de son poste de travail.	1	1	
- Organiser et optimiser des données.	1	1	
- Utiliser les ressources informatiques disponibles sur un réseau local. Appliquer les règles liées au droit à l'image.	1	1	
OI 11.2 Utiliser les fonctions communes des applications bureautiques	1	1	
- Utiliser les fonctions de recherche et d'aide.	1	1	
- Imprimer tout ou partie d'un document.	1	1	
- Créer un modèle de document.	1	1	
OI 11.3 Utiliser un traitement de texte	1	1	
- Créer un texte et le mettre en forme.	1	1	
OI 11.4 Utiliser un logiciel de création de présentations	1	1	
- Concevoir, imprimer et visualiser des supports de communication.	1	1	
OI 11.5 Utiliser un tableur dans ses fonctionnalités simples	1	1	
- Créer un tableau de calcul et construire un graphique.	1	1	
- Gérer un tableau en tant que base de données.	1	1	
OI 11.6 Utiliser les systèmes d'information géographique (SIG)	1	1	
- Connaître l'organisation des systèmes d'information géographique (SIG) au Ministère chargé de l'agriculture.	1	1	
- Utiliser les référentiels géographiques : <ul style="list-style-type: none"> • le référentiel IGN (Scan 25, orthophotographies ...) ; • les systèmes de coordonnées géographiques (UTM, système Lambert-93, notions de latitude/longitude). 	1	1	
- Utiliser les fonctionnalités de base d'un système d'information géographique (QGIS...) en vue de gérer des données territoriales.	1	1	
- Utiliser la majorité des fonctionnalités d'un système d'information géographique (QGIS...) en vue de réaliser des analyses et des cartes.	1	1	